**Un acte de courage.** — Dimanche, vers 6 heures du soir, M. Arthur Metgy, âgé de 21 ans, employé chez M. Didry-Dubrulle, s'est jeté, rue de Gand, à la tête d'un cheval attelé à une voiture et qui se dirigeait à fond de train vers la place St-Jacques, où s'amusaient de nombreux enfants. Après avoir été traîné pendant l'espace de 50 mètres au moins, le courageux jeune homme parvint à se rendre maître de l'animal affolé. Le cheval, qui appartient à M. Plouvier, brasseur, était parti de l'estaminet Dervaux, au Pont de Neuville, pendant que son conducteur parlait au cabaretier.

**Une singulière histoire de porte-monnaie.** — Dimanche après-midi, M. Jean Baptiste Berthe, rattacheur, laissa tomber son porte-monnaie en sortant du Cercle catholique de la rue de Menin : il s'en aperçut bientôt, revint sur ses pas, rencontra une de ses voisines, Philomène Grysogele, demeurant rue Delhaye, qui lui dit qu'elle venait de ramasser un porte-monnaie, mais qu'un jeune homme, nommé Gustave Verdoncq, et qui habite aussi rue Delhaye, s'était avancé aussitôt et avait dit que ce porte-monnaie était le sien. M. Berthe se rendit aussitôt *chez ce dernier, mais s'apercevant qu'il manquait* deux francs dans le porte-monnaie, il ne voulut pas le prendre et proposa d'aller s'expliquer au bureau de police. Verdonck accepta ; au reste, il n'avait, dit-il, pris le porte-monnaie à la femme que dans l'intention de le déposer au bureau, et parce que celle qui l'avait ramassé ne lui inspirait pas confiance. Il vint, en effet, au poste, mais il n'en sortit pas et il partira aujourd'hui pour Lille.

**Blanc-Seau.** — *Un carrousel au Blanc-Seau.* — Le carrousel qui a eu lieu, dimanche 17 juin, au quartier du Blanc-Seau, avait attiré, malgré un temps incertain, un grand nombre d'amateurs. A trois heures, un cortège composé de la « Fanfare du Point Central, » du comité organisateur et d'une vingtaine de voitures, est parti de chez M. Nifile-Dupire et a parcouru les principales rues du quartier. Vers quatres heures 1[2 les opérations ont commencé. Il y avait 329 coureurs. Voici le résultat de ce tournoi :

Prix des cavaliers : 1er prix 30 fr. M. Nys de Reckem; 2e 25 fr. L. Warlopp id.; 3e 20 fr. Vercambre id.; 4e 15 fr. Warlopp J.; 5e 12 fr. Victor Liétard de Reckem; 6e 10 fr. L. Deburme du Blanc-Four; 7e 5 fr. Brackevel père du Blanc-Seau; 8e 5 fr. V. Verkamer id.

Surprises : 1re Brackevel fils; 2e A. Six; 3e A. Deburme; 4e Decotteignie; 5e Jules Houzet; 6e Malfait; 7e Valère Brubrun ; 8e Grimonprez; 9e Béhague.

Prix des dames : 1er prix, Mmes Marie Deburme ; 2e Hélène Deburme, du Blanc-Four ; 3e Lepoutre ; 4e Brackevel ; 5e Duback. — Surprises : 1er prix, Milles A. Faveur ; 2e Eguermann ; 3e Elodie Dujardin ; 4e Marie Vanbrusselle ; 5e Mlle X... du Clinquet ; 6e Delannoy ; 7e Lepoutre ; 8e Méresse.

La distribution des prix a eu lieu chez M. Béhague, trésorier, à 10 heures 1[2.

**Halluin.** — *Un douanier frappé dans l'exercice de ses fonctions.* — Le sous-brigadier des douanes Carpentier et les préposés Rouflé et Bourdries étaient de service, dimanche, à minuit, près du bureau de la douane d'Halluin route, à dix mètres de la frontière, quand un chaudronnier de la Madeleine-lez-Lille, Emile Herman, né à Gheluwe (Belgique), venant à passer, ils le fouillèrent. Cet homme était porteur de quatre cents grammes de tabac belge. Furieux de ce que les douaniers confisquaient ce tabac, Herman porta plusieurs coups de poing à Rouflé et tenta de s'emparer du revolver de ce douanier. Mais le brigadier et son collègue purent l'en empêcher et ligotèrent le forcené, qui a été écroué à la prison de la gendarmerie.

## LILLE

**Service des poudres et salpêtres** — M. Morin, ingénieur en chef de 2e classe, directeur de la raffinerie de Lille, passe à la poudrerie de Sevran Livry, dont il prendra la direction, en remplacement de M. Faucher, décédé. M. Loiseau, ingénieur de 2e classe, attaché à la poudrerie de Saint-Médard, passe à la raffinerie de Lille, dont il prendra la direction. Ces mutations dateront du 1er juillet.

**M. le consul de Venezuela** à Lille nous communique la note suivante :

« Les personnes désirant se rendre au Venezuela devront à l'avenir être munies de pièces pouvant servir à établir leur identité et fournissant notamment les indications suivantes : Nom, prénoms, ainsi que ceux des père et mère ; nationalité; lieu et date de naissance ; lieu du dernier domicile ; profession et moyens d'existence; nom, prénoms et nationalité de leur femme et de leurs enfants mineurs si elles en sont accompagnées.

» Ces pièces devront être présentées à la douane à l'arrivée et ne pourront être remplacées au cas échéant que par le témoignage de deux personnes connues et dignes de foi. Le gouvernement se réserve le droit d'expulser tout étranger qui ne se conformerait pas aux obligations ci-dessus, ou ne pourrait fournir des gages d'honorabilité suffisants. »

**Arrestation d'un roubaisien à Lille** — Un sieur Charles Baelens, sujet belge, âgé de 23 ans, qui récemment habitait encore Roubaix, a été arrêté hier en vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille pour abus de confiance à Roubaix.

**Un vol de 160 francs.** — Lundi après-midi, M. Louis Leroy, haleur de bateaux à Billy-Berclau (Pas-de-Calais), venu à Lille pour acheter un cheval, a été soulagé d'une somme de 160 francs par deux filles de mœurs légères avec lesquelles il avait lié connaissance. Ces deux dernières ont été mises en état d'arrestation.

## L'AFFAIRE TREMBLIER

**Nouveaux détails sur le crime de Buenos-Ayres — La découverte des débris humains — Témoignages accablants.**

Dunkerque, 19 juin. — Le journal argentin *Prenza*, arrivé ce matin, donne des détails importants sur l'assassinat de Farbos.— Le 21 avril, à onze heures du soir, le tronc d'un homme était trouvé, enveloppé dans un paquet de laine et de plumes, au coin de la rue de Montevideo, près de la banque Mezola.

Un autre paquet contenant les bras et les jambes, renfermés dans un journal et des chiffons, était découvert, peu de temps après, avenue Mayo. Les macabres trouvailles continuèrent par celle de la tête de la victime vingt-cinq jours après les premières; la tête avait été jetée dans la darse de Colon, mais, d'après le rapport des médecins, elle n'y avait séjourné que quelques jours.

D'autre part, voici quelques renseignements de nature à faciliter la tâche de la justice française. Un maître menuisier a déclaré qu'il avait connu Farbos et qu'il l'attendait vainement à son retour de la France.

Farbos, lorsqu'il venait chez lui, était accompagné d'un jeune homme, Tremblier, qui, dans les derniers temps, logeait avec lui et avait précédemment habité rue Congola, à l'hôtel de Lyon. Un apprenti menuisier, Pedro, a déclaré après son patron que Tremblier avait reçu, le 18 avril dernier, l'avis de l'arrivée de son ami.

### Le crime se prépare

Le 20 avril, Tremblier emportait son lit pour aller loger dans le centre de la ville. Le fraudeur passait de fréquentes journées chez le menuisier, dans l'oisiveté la plus complète. Il sortait toujours la nuit pour se rendre dans une maison de jeu dont il prétendait avoir la direction.

Quelques jours après, *Tremblier* sortit en compagnie de Pedro et acheta une housse de coutil rayée de bleu et une grande quantité de sciure de bois. Quand le crime fut accompli, Pedro remarqua que Tremblier laissait pousser ses favoris, qu'il avait précédemment rasés.

Le 25 avril, il revenait chez le menuisier, rapportant son lit, et il évitait soigneusement de parler de Farbos. Pedro se rendit quelques jours plus tard à bord de l'*Orénoque*, où il apprit que Farbos avait débarqué et s'était éloigné, accompagné de son ami.

La maison ou le crime a été perpétré est située rue Cougallo ; la chambre, où se trouve un simple matelas sur lequel la victime a été dépecée, mesure 3 mètres sur 3 m. 80. Un locataire de cette maison a été vu, dit-on, sortant fréquemment avec des paquets ; on suppose qu'il pourrait être complice de Tremblier.

## CORRESPONDANCE

*Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.*

**A propos du procès du Comptoir d'Escompte du Nord**

Roubaix, 18 juin 1894.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*.

Comme dernière réponse à M. Jacques Wattel, je tiens à lui dire que je ne suis pour rien dans le prétendu abus de son nom. Ne le connaissant pas, et n'ayant jamais eu aucun rapport avec lui, il est inadmissible que j'aille justement le choisir pour le mêler dans un procès où il était absolument inutile.

Ce qu'il ne pourra nier, c'est qu'au début de cette affaire, qui date de novembre 1892, il se trouvait aux séances du Tribunal et n'a jamais protesté contre ce qu'il appelle aujourd'hui un abus de son nom.

En vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, de votre extrême obligeance, je vous prie d'agréer mes civilités distinguées.

R. Plateaux.

**Les courses vélocipédiques de dimanche à Lille**

Roubaix, 18 juin 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Je viens vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour annoncer aux nombreux Roubaisiens qui s'intéressent au sport vélocipédique, une nouvelle qui leur fera plaisir.

Après la course d'équipes qui a eu lieu hier au Vélodrome Lillois entre Lille et Roubaix, spectateurs, jury et coureurs étaient absolument stupéfaits du résultat proclamant la victoire de Lille, avec 1.250 secondes tandis que Roubaix en avait 1.274 : en effet l'équipe Roubaisienne avait visiblement marché plus vite que sa concurrente, et on était fortement étonné de constater, d'après le chronomètre, que Delespierre arrivé premier, n'avait distancé le premier Lillois que de 4 secondes 2[5. Eh bien ! cet étonnement était justifié, la stupéfaction de tous était bien naturelle, car loin d'être battue, la vaillante équipe roubaisienne a brillamment gagné la course: elle a fait 9 tours de piste au lieu de 8! Ce fait est incontestable, car on a constaté que Delespierre menait un train de 32, 33, 34 et 35 secondes maximum au tour; or, son temps total de 305 secondes donnerait une moyenne de 38 secondes 1[8. De plus, dans la course de juniors qui a suivi celle d'équipes, Delespierre arrivé premier, après un train d'attente, marchant comme il l'a dit lui même en se *balladant*, a fait les 2.800 mètres (7 tours) en 266 secondes, soit 38 secondes au tour. Donc, si le résultat était exact, Delespierre aurait marché plus vite en se balladant derrière des concurrents qu'il a battus de 20 mètres à l'emballage, que dans sa course furibonde d'emballage de 8 tours, donnant tout ce qu'il pouvait, tête baissée, sans une seconde de relâchement ! Cette raison est indéniable et ne sera contestée par aucun cycliste impartial. Il y a eu une erreur de pointage d'un tour et ce fait s'explique très bien, sans aucune mauvaise volonté de la part du pointeur, dont l'impartialité est notoire quand on connaît le mécanisme du poteau indicateur. A chaque tour de piste, le chiffre indiquant le nombre de tours à faire est tiré par une ficelle qu'on attache à un clou ; le pointeur aura tiré la ficelle, et soit qu'il l'ait laissée échapper, par mégarde, soit qu'elle ait glissé d'elle-même, placée sur lebord du clou, le chiffre est remonté et a dû être tiré deux fois.

L'équipe roubaisienne ayant ainsi accompli 9 tours en 1,274 secondes, il y a lieu de déduire de ce résultat la moyenne du temps de chaque tour, soit 141 secondes : elle a donc gagné avec 1,133 secondes, soit 117 secondes d'avance !

Le résultat n'ayant pas été contesté au moment de sa proclamation, il n'y a pas lieu d'y revenir, d'autant plus qu'il s'agit évidemment d'une erreur involontaire, mais il était juste de rétablir les faits, afin de ne pas laisser critiquer d'une défaite incompréhensible ces quatre intrépides coureurs : Delespierre, Accou, Chrétien et Russel, après l'admirable victoire qu'ils ont remportée hier.

Ils placent certainement tous leur triomphe moral au-dessus du triomphe pécunier qui leur a échappé : qu'ils soient satisfaits; tous les Roubaisiens rendront hommage à leur courage et à leur énergie. Ils n'ont pas failli à leur réputation. *Un chronométreur amateur.*

**Ordre militaire, patriotique et national de Jeanne d'Arc**

Roubaix, 16 juin 1894.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Le *Journal de Roubaix*, portant la date du 15 juin, annonce que M. Boue de Villiers, rédacteur en chef du *Républicain du Berry*, vient de proposer l'institution d'un ordre de Jeanne d'Arc, qui serait la Légion d'honneur des femmes de France.

Les lecteurs du *Journal de Roubaix* se rappellent sans doute que, dans un article intitulé « Jeanne d'Arc », paru ici le 4 mai dernier et signé « Jean de Reguiny », se trouvait ce passage : « Le gouvernement serait bien inspiré s'il ajoutait, aux décorations existantes, l'*Ordre national de Jeanne d'Arc*. Je lui soumet ce projet, qui mérite d'être étudié ; sa réalisation rencontrerait certainement un bon accueil partout, et lui vaudrait de précieuses sympathies.

Je tiens absolument à établir que je suis le premier à avoir mis au jour, *dans la presse*, l'idée de créer un ordre nouveau et de le dédier à Jeanne d'Arc. Du reste, le 18 mai, j'ai fait adresser à l'un de nos députés les plus éloquents, M. de Mun, mon projet ainsi dénommé : *Ordre militaire patriotique et national de Jeanne d'Arc*, en le priant de le déposer sur le bureau de la Chambre et d'en réclamer le vote. Je pense que ce projet viendra en discussion dans l'une des prochaines séances, dès que le moment paraîtra favorable.

Voici la description de l'*insigne* que j'ai proposé : Une *croix* d'argent couronnée de laurier et de feuilles de chêne en or, suspendue à la garde d'une épée.

Sur le côté droit, au centre, la tête de Jeanne d'Arc; au revers, la bannière de l'héroïne. Ruban aux trois couleurs nationales *françaises* : bleu, blanc et rouge. L'ordre comprendrait les grades habituels : chevalier, officier, commandeur grand-officier, grand-croix.

Le laurier symbolise la victoire; le chêne, arbre des Gaules, désigne le courage viril; la croix évoque les idées sublimes de *sacrifice*, de *récompense*, de *salut*, de *Dieu*, et dans ces quatre mots se sympathise la destinée de l'homme.

Ainsi constitué, l'insigne refléterait un enseignement profitable aux chrétiens, aux soldats, aux patriotes.

Jeanne d'Arc, l'héroïne miraculeuse qui incarne le type le plus idéalement pur de la bravoure, du courage et du patriotisme français, Jeanne d'Arc résume les qualités maîtresses du parfait soldat : en écoutant les *voix célestes*, ordres de Dieu, elle donne l'exemple de l'obéissance absolue qui exécute les commandements sans se soucier des obstacles grands ou petits ; en organisant une armée dans des circonstances où tout paraît humainement perdu à jamais, en l'entraînant ensuite à la victoire, elle trace aux *chefs de troupes* leur conduite ; en alliant à la fougue impétueuse la douceur et la mansuétude, elle dit aux combattants qu'il faut défendre la patrie avec vigueur, de toutes leurs forces, mais qu'ils ont en même temps le devoir impérieux de répandre le moins de sang possible, d'éviter les cruautés inutiles et d'employer la clémence envers les vaincus, *une fois l'action terminée*.

Le moment est venu de créer un ordre nouveau, et cet ordre ne saurait être placé sous un vocable autre que le nom béni de Jeanne d'Arc, fille de ce peuple que le suffrage universel a rendu *souverain*, de ce peuple qui a proclamé le gouvernement de la République, qui l'a investi de sa *confiance et qui le maintient* au pouvoir.

Voici donc, pour le gouvernement républicain, l'occasion d'adopter une décoration vraiment *française*, foncièrement *démocratique*, essentiellement *nationale*, parce qu'elle sera consacrée à l'héroïne qui a conservé la France en l'empêchant de devenir la proie de l'étranger, à l'humble paysanne qui adorait le peuple dont elle restera l'éternelle gloire, à l'apôtre qui a ressuscité le patriotisme, base et principe constitutif d'une nation.

La *Légion d'honneur* est d'origine monarchique et césarienne. Il convient que la République, définitivement établie et acceptée par tous, ait un ordre qui soit son *œuvre*, un ordre qui prime les autres et devienne la décoration *française* par excellence.

Je demande aux pouvoirs publics de vouloir bien prendre en considération le projet que je viens d'exposer ; et j'invite tous les journaux français, sans exception de parti ni de croyance, à unir leur action pour le faire aboutir.

Aux considérations émises, il importe d'ajouter que la France, pays *très chrétien*, est seule à ne pas avoir une décoration en forme de *croix* et dédiée à un saint quelconque. Jeanne d'Arc la vénérable, sainte prochainement, mérite bien le privilège d'inaugurer un pareil honneur, la raison de ses services rendus et de son immense popularité.

Il faut donc créer l'*Ordre militaire, patriotique et national de Jeanne d'Arc*,

Agréez, etc. Jean de Réguiny.

## PETITE CORRESPONDANCE

*D. R. P.* — Les jeunes gens classés dans les services auxiliaires ne sont appelés qu'en cas de mobilisation

## TRIBUNAUX

**Tribunal correctionnel de Lille.** — *Audience du lundi 18 juin.* — La fraude. — Joseph Hoppe, peigneur, 23 ans, à Roubaix, Emile Dartois. 20 ans, appréteur, aussi à Roubaix : importation de 109 kilog. de poivre, le premier six mois, *le second trois mois avec application de* la loi Bérenger. Arthur Vanmollekot, 16 ans, rattacheur à Wattrelos, huit jours de prison 500 fr. d'amende. Elisa Roch, femme Noyelle, 36 ans, ménagère à Wattrelos, 3 jours, 500 fr. d'amende avec sursis.

Un singulier amusement. — Dans la rue du Brun-Pain, à *Tourcoing*, il y a une dizaine de jours, on pouvait voir un individu circulant ayant dans la main un couteau qu'il s'amusait à enfoncer dans toutes les portes et sur les volets : chaque passant qu'il rencontrait, il le menaçait. Un agent intervint pour le faire cesser, mais aussitôt il se rebiffa, adressa des injures et refusa de se laisser conduire au poste. Griffard — c'est le nom du prévenu — a quelques antécédents, il est âgé de trente-huit ans, exerce la profession de marchand de cordes et habite rue des Robleds à Lille. Il est condamné à six mois de prison.

Relâché, puis repris. — Un ouvrier de la Compagnie du Gaz, à Roubaix, Arthur Lalous, 35 ans, avait été arrêté sur l'inculpation de vol de cuivre à l'usine; puis il avait été relâché. Mais à peine était-il rentré à Roubaix qu'on apprenait qu'il s'était rendu coupable de détournement d'une somme de 86 francs au préjudice de Mme Belin et qu'il avait aussi dérobé un rouleau de cuivre. Arrêté à nouveau puis comparaissant devant le tribunal, Lalous se voit *infliger deux mois de prison, mais avec le* bénéfice de la loi Bérenger.

**Cour d'appel de Douai.** — Arrêts. — 1° *Accident à la gare de Roubaix.* — La Cour, admettant que Mme veuve Vallecan a été renversée par le jet de la balle de tissus, confirme le jugement du 21 décembre 1893: mais augmente le chiffre des dommages-intérêts qu'elle porte de 3000 à 4000 fr.

2° *Rapport de faillite.* — M. Emile Legrand, horticulteur pépiniériste à Roubaix, a été déclaré en faillite par le tribunal de commerce de cette ville, le 3 janvier dernier, à la requête de M. Désiré Delcourt, horticulteur à Flers, hameau du Breucq, et ce pour une somme de 68 fr. 50.

M. Legrand a, depuis cette mise en faillite, désintéressé M. Delcourt et ses autres créanciers de 3.406 fr. qu'il leur devait. La Cour l'a relevé de son état de faillite.

## Concerts et Spectacles

**Une fête chorégraphique.** — Une séance de danse, préparatoire à la fête chorégraphique qui sera donnée le 8 juillet, dans la vaste salle du Ratier Club, rue de l'Ommelet, a eu lieu hier soir, chez M. Charles Hendrickx, rue de Tourcoing, devant une nombreuse société. M. G Marin, professeur, a fait l'ouverture en exécutant différentes danses avec une prestesse qui justifie sa réputation. Nous devons mentionner aussi MM. Poignet, Vandendaele et Pieronssens qui ont recueilli d'unanimes bravos. A signaler surtout la danse de la sabotière, exécutée dans la perfection par deux bambins. Edouard Leclercq et Célina Marin, qui ont provoqué les applaudissements de la salle entière. Cette fête de famille s'est clôturée par un ballet villageois très réussi.

**ETAT-CIVIL.—ROUBAIX.** — *Déclarations de naissances du lundi 18 juin.* — Marguerite Desprets, rue Bella 13. — Eugène Toebat, rue Fourcroy cour Vouche 1. — Paul Leroy, rue Lacroix cour Lauwers 4. — Marguerite Adam, quai de Boulogne 2. — *Mariage.* — Valéry Henne, facteur aux Halles, à Roubaix, et Julie Sandra, propriétaire à Roubaix. — *Déclarations de décès.* — Félix Verhulst, 47 ans, rue de l'Hommelet cour Ferret 66. — Albert Mercadier, 33 ans, rue Sainte-Thérèse 75. — Richard Verbeke, 47 ans, rue Pierre-de-Roubaix cour Flipo 38. — Suzanne Daudré, 4 mois 1[2, rue Milu 67. — Jeanne Bastin, 1 mois rue de Tourcoing cour Flipo 5. — Mathilde Deconinck, 20 ans. Hôtel-Dieu. — Alfred Vanneste, 4 ans 1[2, rue du Moulin cour Mulliez 7. — Emile Glorieux, 53 ans, boulevard de Belfort 22.

**TOURCOING.** — *Déclarations de naissances du dimanche 17 juin.* — Marthe Montagne, rue Lerouge. — Albert Laudrieu, rue du Prince. — Jeanne Breda, rue de la Baille. — Marguerite Prevost, rue des Coulons. — *Du lundi 18.* Anna Hocepied, rue de la Baille. — Hortense Depraetere, rue du Jambon. — Jean-Baptiste Hautekiette, rue du Virolois. — Fernande Dumoulin, rue du Midi. — Amand Kibbe, rue de la Marlière. — Marie Pol, rue Cuvier. — Jean Dupuis, rue de Renaix. — Claire Gaeremynck, boulevard Gambetta. — *Déclarations de décès du 17 juin.* Jean-Baptiste Honoré, 80 ans, sans profession, rue de Menin. — Alice Druez, 7 jours, rue de Menin. — Jules Delahousse, 48 ans contre-maître, rue de Calais. — *Du 18.* — Florine Delannoy, 8 mois, rue Saint-Joseph. — François Wayaffe, 5 ans, rue de la Paix. — Albert Fostier, 4 mois, rue de la Potente. — Sophie Dubois, 80 ans, sans profession, rue du Faubourg. — Aloïse Debels, 3 ans, Pont de Neuville.

# CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille TENEUL-BOUILLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Paul TENEUL, décédé à Hem, le 16 juin 1894, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 10 heures, en l'église d'Hem. L'assemblée à la maison mortuaire, ferme Beaumont, hameau de la Tribonnerie, à 9 h. 1[4. L'Obit du mois sera célébré en ladite église, le lundi 16 juillet, à 10 heures 1[2. Des messes seront célébrées par les Confréries de Notre-Dame des Victoires, le jeudi 5 dudit mois, à 7 h.; du Saint Rosaire, le jeudi 12, à 7 h., de Saint-Corneille, le mardi 24, à 7 h.

Les amis et connaissances de la famille MERCADIER SOYEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albert-Alexandre MERCADIER, décédé à Roubaix, le 17 juin 1894, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 20 courant, à 8 heures 1[2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Ste-Thérèse, 75

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 21 juin 1894, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Félicité-Pélagie DELEMAZURE, veuve de M. Henri MULLIEZ, décédée à Roubaix, le 16 juin 1893, à l'âge de 68 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 20 juin 1894, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie-Sylvie MOREAU, décédée à Roubaix, le 11 mars 1893, dans sa soixante-septième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église St-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 21 juin 1894, à 9 h., (la messe à 9 h. 1[2), pour le repos de l'âme de Dame Julielle-Adèle-Joseph DELATTRE, veuve de M. Louis LAMBIN, décédée à Tourcoing, le 21 mai 1894, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## NORD

**Une sauvage agression à Houplines.** — Dimanche soir, vers 11 heures, plusieurs jeunes gens se querellaient à l'estaminet du *Cœur joyeux*, tenu par M. Parmentier. L'un d'eux nommé Louis Gison âgé de 22 ans, qui voulait mettre la paix fut attaqué par les nommés Louis Dumont, Henri Guelant et Georges Gaucquier, qui lui portèrent une vingtaine de coups de couteau et le laissèrent sur le pavé. C'est là que le garde-champêtre le trouva râlant et le reconduisit chez lui où un docteur lui donna ses soins. L'état du blessé est grave.

## PAS-DE-CALAIS

**Arras.** — *Un duel au 3e génie.* — A la suite d'une discussion survenue ces jours derniers entre deux officiers, MM. Becquart et Leblanc, un duel à l'épée fut décidé. Il a eu lieu ce matin à 5 heures 1[4 au manège couvert. A la deuxième reprise, M. Becquart fut atteint au bras droit. Cette blessure mit fin au combat.

**Deux hommes tués à Hénin-Liétard.** — Deux voituriers, Edouard Nicolle et Constantin Dien, revenaient de Vitry où ils étaient allés chercher un mobilier, lorsqu'ils tombèrent sous leur chariot dont une roue leur passa sur le corps. On ne releva que deux cadavres.

## BELGIQUE

**Le corps électoral belge.** — Le gouvernement vient de publier les nouvelles listes électorales. Le nombre des électeurs est de 1.350.000 qui, d'après le système plural, disposent de plus de 2 millions de voix. Le corps électoral qui, jusqu'à présent, ne comptait que 135.000 électeurs se trouve donc décuplé.

**Le conflit congolais** — Le *Patriote* annonce tenir d'une source officielle que le conflit congolais va entrer dans la voie de l'apaisement.

**Une manifestation à Liége en l'honneur de M. l'abbé Pottier** — Hier, la jeunesse catholique démocrate de Liége a fait une grande manifestation en l'honneur de M. l'abbé Pottier. Le matin, à la messe, les communions ont été innombrables.

A deux heures, 2.000 hommes, formant un cortège admirablement organisé, partent de la place Saint Lambert et viennent au grand séminaire où les délégués réclament l'abbé Pottier qui, avec le cortège, traverse la ville entière pour aller à la salle Sainte-Marguerite que déjà remplissent des milliers de personnes. Le portrait de l'abbé Pottier, superbe, est solennellement découvert. Dix-huit orateurs se succèdent constamment acclamés.

Une magnifique cantate est exécutée. Parmi les orateurs, nous citerons MM. Kurth, professeur à l'université de Liége, Mabille, l'abbé Kuppens, l'abbé Paisse, Turman, Menard.

Dans la soirée, nouvelle réunion à la salle Saint-Alphonse avec l'abbé Pottier, MM. Bussoul, Menard.

**Les dynamitards liégeois.** — La chambre des mises en accusations a confirmé les mandats d'arrêt maintenant sous les verrous Leblanc, Arnold, Droich, Muller et Wescamp.

**A l'Exposition d'Anvers.** — Une foule énorme s'est répandue à Anvers dimanche. Outre les visiteurs belges, il y avait de nombreux étrangers; un train spécial de Paris et un steamer venu de Londres, bondés de voyageurs, sont arrivés le matin. Il y avait, à 7 heures, à l'Exposition, 25.000 entrées payantes. Le Roi a annoncé sa visite pour mardi, à 4 heure.

**Les empoisonnements d'Anvers.** — L'instruction a fait une importante découverte. On a trouvé chez deux pharmaciens de Bruxelles des ordonnances de morphine et d'atropine prétendûment signées par le docteur Philippe de Molitar. Ce docteur interrogé par le parquet de Bruxelles, a déclaré n'avoir pas prescrit de toxiques à l'époque indiquée par ces ordonnances. Il paraît certain que Mme Joniaux les a obtenus au moyen d'un faux.

**Un vol sacrilège.** — On écrit de Saint-Antelinck : (canton d'Herzele), 18 juin, que des voleurs audacieux ont pénétré cette nuit dans l'église du village. Ils ont dû faire de grands efforts pour fracturer la porte de l'église. A l'intérieur, ils ont fracturé le coffret contenant tous les objets de valeur du culte. Tout ce qui était en argent a été emporté. Les voleurs ont fracturé également le tabernacle et tous les troncs et ont enlevé l'argent contenu dans ces derniers.

**Fraude colombophile.** — Tout le clan colombophile de Liége et de la province est en émoi au sujet d'une colossale fraude qui viendrait d'être découverte en matière de marques de pigeons et qui aurait procuré à son auteur de gros bénéfices illicites. Les irrégularités dont il s'agit, qu'on a seulement constatées depuis peu, se commettraient déjà depuis longtemps, paraît-il. Il s'agirait de plusieurs milliers de francs. La justice est saisie de cette affaire, qui fait énormément de bruit chez les colombophiles.

**Une grosse nouvelle.** — On affirme que la police a enfin trouvé la piste des bijoux de la comtesse de Flandre volés, on sait dans quelles circonstances, pendant un bal de la cour de l'hiver 1892. Et il y aurait grande chance que la comtesse de Flandre rentrât prochainement en possession de son bien.

**Mouscron.** — *Collège St-Joseph.* — Jeudi, 21 juin, à 6 h. 1[2 du matin : Messe de *première communion*. A 10 h. Messe solennelle d'actions de grâces. A 3 h. Salut, instruction, et rénovation des vœux du baptême.

— M. l'abbé P.-J. Delameilleure, professeur et surveillant des élèves externes depuis l'érection de l'établissement en collège épiscopal, en 1881, vient d'être nommé directeur de la Congrégation des Frères-Xavériens à Bruges.

M. Delameilleure quitte Mouscron en emportant l'estime, l'affection et la reconnaissance, avec les meilleurs souhaits de bonheur de tous ceux qui ont pu l'apprécier.

— M. l'abbé Edmond Delmact, *diacre au grand séminaire* de Bruges, est nommé surveillant des élèves externes.

**Gheluwe (près Menin).** — *Un vol à main armée.* — Le bruit courait lundi qu'un nouveau crime venait d'être commis à Menin. Voici, en réalité ce qui s'était passé: Trois malfaiteurs: Charles Scheledeman, ouvrier de ferme habitant Ledeghem mais travaillant à Halluin, Aloïs Feys ouvrier de fabrique à Croiq, et Charles-Louis Van Besselaert, ouvrier agricole à Wervicq (Belgique) s'étaient introduits, dans la nuit de dimanche à lundi, en passant par une fenêtre de l'arrière-cour, chez un sexagénaire, Louis Van Hollebeeck, qui habite seul au hameau de Coulebergh, commune de Gheluwe, une maison située le long de la chaussée. Ils avaient déjà tout bouleversé dans la maison, éventré les matelas et fracturé les meubles, quand une femme, qui avait l'habitude de venir chaque jour, à la première heure, traire la chèvre du vieillard, les aperçut, au moment où ils allaient emporter le produit de leur vol, et, les voyant armés de couteaux-poignards, cria : « A l'assassin ! » Les trois malfaiteurs prirent alors la fuite, n'emportant qu'une montre en argent, et une somme de 30 centimes. L'un d'eux a passé à travers les vitres !

La gendarmerie de Menin, immédiatement prévenue, arriva au hameau de Coulebergh, et put bientôt procéder à l'arrestation de Scheledeman; quant à ses deux complices qu'il a dénoncés, toutes les recherches faites pour les découvrir sont restées sans résultat. Scheledeman a été écroué à la maison d'arrêt de Courtrai. Le parquet d'Ypres est descendu à Coulebergh lundi après-midi.

**Courtrai.** — *Mort du baron Bethune.* — L'art catholique et national vient de faire une perte irréparable. M. le baron Béthune est pieusement décédé, lundi matin à 6 heures, au château de Marcke.

## CHOSES ET AUTRES

L'employé. — S'il n'y avait pas notre chef, nous dormirions délicieusement sur notre bureau.
L'ami. — Il est donc bien zélé !
L'employé. — Non, mais il ronfle très fort.

— Il y a dans ce rouleau de quoi faire sauter toute l'Europe.....
— Portez donc ça au ministère de la Guerre !
— Imbécile ! c'est une polka !

## PENSÉES DIVERSES

Il y a des cas où c'est le mot qui fait la chose (Duc de Broglie).

En France, chaque semaine a son héros : c'est le pays où il est le plus facile de faire parler de soi et le plus difficile d'en faire parler longtemps. (Raynal).

## CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — *Chartres*, organisé par la société l'Espérance, établie chez M. Désiré Parent, cabaretier « Au Souvenir de Crimée, » rue de l'Epeule, 816 pigeons dont 196 pour honneur lâchés le 17 juin à 5 heures temps nuageux, vent ouest, par M. Aubin, convoyeur. 1er prix Vanhoutte Tourcoing U 6p. 2e Massez Roubaix 6p. 3e Duvivier id. 2p. 4e Dujardin id. 6p. 5e Delmasure Tourcoing 7p. 6e Salembier Roubaix 5p. 7e Moulard 1p. 8e Wanin id. 3p. 9e Hubaux Tourcoing 2p. 10e Woudte Roubaix p. 11e Salembier id. 7p. 12e Fichelle id. 5p. 13e Niffle id. 3p 14e Duhamel id. 5p. 15e Fourneau id. 5p. 16e Duhamel id. 2p. 17e Maret id. 3p. 18e Verstraete id. 3p. 19e Duviviet id 4p. 20e et 21e Dazin id. 22e D'Hal id. p. 23e Defeux Wattrelos 4p. 24e et 25e Carrette Roubaix 4p.

26e Gillis Tourcoing p. 27e Prqot Roubaix p. 28e Camille Charles id. 29e Dujardin id. 3p. 30e Cornille id. 2p. 31e Vandeviele id. p 32e Dujardin id. 5p. 33e Salembier id. 3p 34e Legrand id. 2p. 35e Dujardin id. 3p. 36e Mortier id. 2p. 37e Desmet id. 4p. 38e Debode id. 6p. 39e Moreau id. 3p. 40e Mondet 4p. 41e Dujardin id. 3p. 42e Heusenne Tourcoing. 43e Dekeyser Roubaix p. 44e Dazin id. 45e Delmasure Tourcoing 3p. 46e Grulois Roubaix. 47e Berton id. p. 48e Legrand p. 49e Dekeyser id. p. 50e Desobry id. p. 51e Massez id. 4p.

52e, 53e et 54e Dujardin id. 2p. 55e Desobry id. 4p 56e Gillis Tourcoing p. 57e et 58e Delmasure id. 2p. 59e Dazin Roubaix. 60e Delmasure Tourcoing 2p 61e Niffle Roubaix 3p. 62e Deheuvels id. 2p. 63e Retsin id. p. 64e Debruyne id. p. 65e Salembier id. p. 66e Niffle id. 67e Mouray Lomme 2p 68e Desobry Roubaix p. 69e Defeux Wattrelos 70e Lemaître Mouveaux. 71e Desrousseaux Roubaix. 72e Capelle id. 73e Dolphens id. 74e Wilfart id. 75e Catteau id 76e Berton id. 77e Lequenne id. 78e Nollet id. 79e Hoost id. 80e Delmasure Tourcoing. 81e Haquette Roubaix 82e Rovyn id. 83e Salembier id. 84e Lommaert id. 85e Dazin id. 86e Six Mouveaux. 87e Delmasure Tourcoing.

1re série de deux pigeons, L. Duhamel, Roubaix, 2e V. Carrette, Roubaix, 3e F. Legrand, Roubaix, 4e M. Dekeyser, Roubaix, 1re série de trois pigeons. E. Dujardin, Roubaix, 2e H. Salembier, Roubaix, 3e P. Massez, Roubaix, 4e Delmasure, Tourcoing. Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 02.35; le dernier à 9 heures 14.32. Distribution des prix jeudi à 8 h. du soir.

## LES COMBATS DE COQS

Roubaix. — Les amateurs étaient nombreux, dimanche soir chez M. Delbeck, Au Maréchal de Coyghem, Grande Rue, pour prendre part à l'intéressante partie qui était engagée contre la société de chez Vandecrux, du Boulevard de Metz : on jouait un 2 de 3 mort pour 25 francs, avec paires de plaisir à 5 francs. Le Maréchal de Coyghem a gagné les première, troisième et cinquième paires. La société Vandecrux a gagné les deuxième et quatrième paires. Cette partie a provoqué de sérieux paris qui ont été tenus de part et d'autre.

## CONCOURS DE CHIENS RATIERS

Roubaix. — Une intéressante partie de chiens ratiers a eu lieu hier à 5 heures chez M. Mesplomb, place du Trichon : le Terrier-Club contre la Société de l'Abondance de la rue de Monveaux. 4 chiens de première catégorie et 2 chiens de seconde catégorie sont entrés successivement au parc ; chacun d'eux avait 4 rats à détruire ; l'enjeu était de 25 francs ou un 2 de 3. Voici les résultats : 1er Fatma du Terrier-Club 12 secondes et Louis de l'Abondance 10 secondes ; 2e Trimar du Terrier-Club 15 secondes 1[2 et Fox de l'Abondance 16 secondes : 3e Charmante du Terrier-Club 14 secondes et Fox de l'Abondance 16 secondes.

— Dimanche 1er juillet, grand concours de chiens ratiers organisé par le Terrier-Club, place du Trichon. 160 francs de prix en deux catégories. On commencera à quatre heures et demie.

Tourcoing. — Les amateurs étaient nombreux hier soir dans la salle du Casino, pour prendre part à un match important. Le chien Black, à M. Séraphin le mouleur, de Roubaix, devait détruire 100 rats en moins de 20 minutes; en outre, deux amateurs devaient faire un cent de piquet au milieu du parc entourés des cent rats; tout cela a réussi on ne peut mieux, et le chien Black a exterminé les 100 rats en 6 minutes 45 secondes il a donc gagné la partie avec honneur. Le défi était de 300 fr.; il n'est pas nécessaire de dire que les paris ont été chaudement tenus de part et d'autre.

## JEUX DE BOULES

Tourcoing (Quartier du Blanc-Seau). — M. Herman-Debeuf informe les amateurs qu'il donnera chez lui, à l'estaminet de l'Hôtel St-Georges, rue de l'Eglise, 1, au blanc-Seau, deux jeux de boules à la platine pour des jambons, les dimanches 24 juin et 8 juillet. Le jeu commencera à 5 heures 1[2.

## BIBLIOGRAPHIE

**Revue des Deux Mondes.** — 15, rue de l'Université, Paris, — *Sommaire de la livraison du 15 juin.* — I. La frontière, par M. Jules Claretie, de l'Académie française ; II. Marie de Médicis, les concini et l'évêque de Luçon, première partie, par M. Gabriel Hanotaux : III. La littérature wagnérienne en Allemagne, par M. Jean Thorel ; IV. Le prix et le loyer des maisons en France. II. Les temps modernes, par M. le vicomte G. d'Avenel ; V. Instinct du cœur, troisième partie, par M. Charles de Berkeley ; VI. Le comte de Saint-Simon, à l'occasion de publications récentes, par M. Emile Faguet ; VII. La France et l'Allemagne dans l'Afrique centrale. La délimitation du Cameroun et du Congo Français, par M. Rouire; VIII. Le « Cadenas » et les droits de Douane, par M. J. Charles Roux, député ; IX. Revue littéraire. L'enseignement du latin et la littérature française par M. René Doumic ; X. Les revues italiennes, par M. T. de Wyzewa ; XI. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire, par M. Francis Charmes ; XII. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 50 fr.; six mois 26 fr.; Trois mois, 14 fr. Départements, un an, 56 fr.; six mois, 29 fr.; trois mois, 15 fr Etranger, un an, 62 fr six mois, 32 fr.; trois mois, 17 fr. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. 37698d.

**Le tarif douanier italien.** — La Chambre de Commerce Française de Milan vient de livrer gratuitement à ses membres le 3e et dernier fascicule de la nouvelle traduction du Tarif général italien du 14 juillet 1887, comportant toutes les modifications survenues depuis sa création à ce jour, 1er mai 1894, et indiquant en regard des droits généraux ceux du tarif conventionnel appliqué aux pays qui ont un traité de commerce avec l'Italie ainsi que, innovation des plus importantes, les protocoles annexés aux conventions commerciales conclues avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse. Comme supplément à ce qui avait été annoncé, il a été ajouté des notes sur les tares, sur les taxes intérieures de fabrication et sur les taxes frappant les produits provenant de l'étranger ; un tableau complet des traités de commerce liant l'Italie avec les autres états ; un tableau des importations françaises en Italie et des importations italiennes en France de 1884 à 1893 ; un tableau des principales importations étrangères en Italie pendant la même période et une relation étendue du traité de commerce Italo-Espagnol.

Une table générale des matières et une table alphabétique des articles dénommés au tarif général complètent ce travail important que M. Lucien Salomon, ex-président fondateur de la Chambre de commerce Française de Milan, a bien voulu se charger de mettre à jour de la manière la plus claire et la plus précise en y introduisant plusieurs innovations qui faciliteront singulièrement les recherches.

La Chambre de Commerce Française de Milan afin de couvrir de ses frais d'impression et de ceux relatifs à l'envoi gratuit fait à ses membres, *met en vente, dans ses bureaux, Via Brera*, la dite brochure in-quarto d'environ 80 pages, *au prix de 3 francs*, contre envoi de la somme en un mandat postal à l'ordre de M. le Président de l'Institution.

Il convient d'adresser les demandes *très promptement*, car le tirage limité de cette publication sera vivement épuisé.

**Histoire des grandes compagnies de chemins de fer Français** dans leurs rapports financiers avec l'Etat. — Librairie de l'Economiste Européen : 11, rue Monsigny, Paris. Un volume : 3 francs. Par la poste : 3 fr. 30 pour toute la France.

Sous ce titre, notre confrère M. Edmond Théry, directeur de l'Economiste Européen, vient de publier un volume auquel la question soulevée à propos de la durée des garanties de l'Etat pour nos Grandes Compagnies donne un très grand intérêt d'actualité.

Après avoir résumé d'une manière fort intéressante l'*Histoire des Chemins de fer français*, M. Edmond Théry expose lumineusement les raisons qui présidèrent à la formation des Grands Réseaux actuels et qui poussèrent l'Etat à signer avec les Compagnies françaises les Conventions de 1859, et, plus tard, à remplacer ces actes par les Conventions de 1883.

Les résultats financiers de ces Conventions (1859 et 1883) pour l'Etat d'une part et pour les actionnaires des Compagnies d'autre part, sont analysés de main de maître. Il est impossible d'expliquer plus clairement, et avec *des faits et des chiffres plus probants, les véritables origines* de la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les Grandes Compagnies par rapport à l'Etat.

Les chapitres relatifs à la période 1870-1876; à la spéculation sur les chemins de fer; à la création du Réseau de l'Etat; à l'élaboration et à l'exécution du Plan Freycinet; au principe des Conventions de 1883 et à leurs résultats actuels; à la durée des Garanties, etc., sont à lire par tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la situation du capital (actions ou obligations) actuellement engagé dans nos Grandes Compagnies de chemins de fer.

En résumé le nouvel ouvrage de M. Edmond Théry contient des faits, des statistiques et des Conclusions qui méritent d'être connues. Il présente un double caractère : il est captivant de sa première à sa dernière page et instructif au suprême degré. Nous lui prédisons un succès encore plus grand que celui obtenu par sa Crise des changes.

SAISON D'ÉTÉ
AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
et Broderie à la main
à Remiremont (Vosges)
Immense assortiment de Lingerie fine, pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Choix considérable d'articles hautes nouveautés pour enfants, en Robes, Douillettes, Pelisses cachemire et piqué, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc., etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE
LINGE BRODÉ A LA MAIN
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET TAIES BRODÉS
Prix exceptionnel
DÉPOT de TOILES des VOSGES
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
PRIX-FIXE marqué en chiffres connus
NOMBREUSES OCCASIONS
Maison de Confiance
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

BANQUE CENTRALE DU
CRÉDIT FONCIER DE RUSSIE
CONVERSION
Des Obligations 5 o[o (I, IV et V séries)

Grâce à l'intervention du *Gouvernement Impérial Russe*, la direction de la **Banque Centrale du Crédit Foncier de Russie** est en mesure de proposer aux porteurs d'Obligations 5 0[0 (soumises à l'impôt) l'échange de leurs Obligations contre des titres d'un nouvel
EMPRUNT RUSSE 3 o[o OR DE 1894
(Exempt de tout Impôt Russe)
LES PORTEURS RECEVRONT :
Fr. 555 Capital nominal de Russe 3 0[0 or, jouissance du 1er juillet 1894 — Fr. 11,87 1[2 en espèces, pour le coupon échéant le 1er juillet 1894 — Pour chaque Obligation 5 0[0 de fr. 500 (I série)
Fr. 550 Capital nominal de Russe 3 0[0 or, jouissance du 1er juillet 1894 — Fr. 9,85 en espèces pour les intérêts du 1er février au 1er juillet 1894 — Pour chaque Obligation 5 0[0 de fr. 500 (IV et V séries)
Les demandes de Conversion seront reçues du 18 Juin au 3 Juillet
A PARIS: chez MM. Hottinguer et Cie; au Comptoir National d'Escompte de Paris; au Crédit Lyonnais; à la Banque de Paris et des Pays-Bas;
*Et aux Agences et chez les correspondants de ces établissements dans les départements, en* **Belgique** *et en* **Suisse**; où les intéressés trouveront tous les renseignements sur la *Banque Centrale*, sur la nature de l'intervention du Gouvernement et sur les détails de la Conversion.
**La Conversion ne deviendra définitive que si les demandes atteignent le nombre de titres fixé par le gouvernement pour rendre effective son intervention** 37721

GUÉRISON
RADICALE des Maladies Secrètes
ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
Consultations tous les jours, de 9 h. à 5 h., par
M. VANDENDRIESSCHE
médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
POMMADE ANTIHERPÉTIQUE
Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons
2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste
Une notice spéciale est envoyée FRANCO sous enveloppe contre timbre de 0,15 c. 35140

PILULES GICQUEL. la Boîte 1f50

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux PLANCHERS syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

ADRESSE COMMERCIALE
Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripennes en métal **Edouard Defrenti**, tourneur en bois 15, rue Plutarque, Roubaix.

DELCHAMBRE-DUFERMONT
19, rue Richard-Lenoir, 19
Agent-dépositaire à ROUBAIX
POUR LES CHAMPAGNES
POMMERY & GRENO
37677

BUVEZ LE
RHUM NÉGRITA
c'est le meilleur
Seuls concessionnaires : Coulon-Cuvellier, à Roubaix. Samarcq-Joveniau à Tourcoing. 36703—79324

ELECTRICITÉ
*Téléphones pour réseaux et usage privé, Sonneries, Porte-Voix, Piles, Paratonnerres, Contrôleurs de rondes; Horloges électriques Contacts de sûreté, Fils lumière, Porcelaines Appareils médicaux, etc., etc.*
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
13, contour Saint-Martin, 13 ROUBAIX | 51bis, boulevard de la Liberté, LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE
On traite à forfait pour les travaux d'installation et entretiens des appareils à l'année.
79887 Ateliers pour Réparations. 36842

On peut se procurer
DE
L'EAU-DE-VIE BLANCHE
1re QUALITÉ, pour FRUITS
A 1 FR. 30 LE LITRE
*75, rue de l'Ommelet, Roubaix, à quelques mètres de la rue Pellart, en face de l'épicerie Castelain (anc. épic. Voreux).*

# BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 19 juin.

A Roubaix-Tourcoing, quelques mois ont encore légèrement progressé avec tendance calme. A Anvers, on resto soutenu avec 2 1[2 centimes de moins qu'hier.

## REVUE DES MARCHÉS

### MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 16 juin.

Le cours de l'or est à 391 0[0 piastres papier monnaie.

Montevideo, 16 mai.
(Par courrier)

*Laines.* — Par suite des concessions faites par les détenteurs de 5 à 10 cents sur les cours de notre dernière revue nous avons eu des transactions importantes, soit env. 5000 balles et nous restons avec un stock d'env. 8000 balles.

*Peaux de moutons.* — Sans demande aucune par suite des mauvaises nouvelles d'Europe. Stock 1250 balles.

Stettin, 16 juin.

Par tél. — Arrivages à la foire de cette année 2000 qtx. Lavage passablement satisfaisant. Affaires languissantes. Prix en baisse de 7 à 12 Rm. sur les cours de l'an dernier. A midi le tout se trouvait vendu à quelques petites parties près.

### MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 19 juin.
(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Australie 85 b. Plata.

Le Havre, 18 juin.
(*De notre correspondant particulier*)

*Laines.* — La cote de ce matin a été haussée de 2 fr.; ensuite on a encore payé jusqu'à 2 fr. 50 de plus, soit jusqu'à 4 fr. 50 au-dessus de la cote de samedi. Cette hausse est provoquée par la croyance que le Tariff Bull au sujet de l'exemption de droits d'entrée des laines brutes aux Etats-Unis, va être voté par le Sénat américain.

Cette après-midi marché soutenu; hausse nouvelle de 1 fr. 50.

A terme on a fait ce jour 900 balles dont détail suit : 175 balles Buenos-Ayres sur juillet de 121,50 à 122,50; 225 balles dito sur septembre de 123 à 125; 100 balles dito sur octobre à 125,50; 50 balles dito sur novembre à 125,50; 300 balles dito sur décembre de 125 à 126, 50 balles dito sur mars à 131,50.

Voici les cours de clôture : juin 122,50, juillet 122,50, août 123, septembre 124, octobre 124.50 novembre 125,50, décembre 126, janvier 126,50, février 129,50 mars 130,50, avril 131,»».

Marseille, 15 mai.
(*Communiqué par M. B. Caune, courtier*)

Aucun changement à signaler ; situation lourde. Petit courant d'affaires pour la consommation.

On a payé :

Khorassan, BB, 1,45 ; BS, 1,05 ; G, 1,02 1[2 ; Caramanie, NG, 0,75 ; Angora BS, 1. ; dito touchées d'avarie, 0,92 1[2 ; Chypre BS, 0,87 1[2 à 0,92 1[2 ; Orfa lavée B, 1,80 à 1,92 1[2 ; Alep lavée B, 1,65 ; N, 1. ; G, 1,10 ; Benghazi BS, 0,6930 ; dito BL, 1,30 à 1,40 ; Tripoli BL, 1.40 à 1,50 ; Sousse BL, 2,10 ; Bagdad N, 1,50 : Mossoul N, 0,92 1[2.

Stock : 28.459 balles.

(*Communiqué par M. Sauerwein*)

La semaine a encore été calme.

Nous aurions eu quelques affaires de plus à signaler si les détenteurs avaient voulu consentir à quelques légères concessions, mais ils ne sont pas disposés à y souscrire actuellement, préférant attendre la décision du Congrès des Etats-Unis sur le tarif douanier, décision qui ne peut tarder à être connue. On a payé : Angora B suint, prix moyen, 0 fr. 97 1[2 ; Georgie, 1re tonte B, fr. 1.10 ; Alep lavée B, à fr. 1.70 ; dito G, à fr. 1,15 ; dito, N, fr. 1.025; Chypre blanche suint, 0 fr. 0.95; Tripoli blanche lavée, de fr. 1.40 à 1.50.

## REVUE ÉCONOMIQUE

**Le commerce de la République argentine**

Le bureau de statistique de la République Argentine vient de publier le tableau du mouvement commercial pendant le premier trimestre de l'exercice en cours. Mis en regard des résultats de la période correspondante de 1893, il fournit la comparaison qui suit :

| Importations | Premier trimestre de 1893 | 1894 |
|---|---|---|
| | doll.-or | doll.-or |
| A droits | 22.045.798 | 25.728.587 |
| Franches de droits | 2.923 326 | 4.200.566 |
| Métaux précieux | 2.438.835 | 660.576 |
| Total | 27.407.959 | 30.589.729 |
| Exportations | | |
| A droits | 25.004 128 | 21.764.631 |
| Franches de droits | 14.105.697 | 11.688.567 |
| Métaux précieux | 50.786 | 52.821 |
| Total | 39.161.611 | 33.506.019 |

Les augmentations à l'importation portent pres-